

# Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

## ÉDITORIAL

### Comme avant

L'année 2010 s'est achevée pour nous sur un profond sentiment d'insatisfaction. Alors que les deux années précédentes avaient été marquées par l'urgence née de la crise, 2010 a été synonyme de retour au déjà-vu.

En Italie, Silvio Berlusconi reste au pouvoir, et, à ses côtés, tout ce que la péninsule compte de mafieuses-eux et de pourritures a remporté une victoire lorsque la Chambre des députés a rejeté la motion de censure visant l'actuel gouvernement. Il faut bien le reconnaître, ce n'est pas ce que l'on présente comme l'opposition de gauche qui a brillé par sa combativité. La contestation est venue de Gianfranco Fini, l'ex-néofasciste présenté comme le sauveur des institutions, qui cherchait à créer une scission au sein de la droite pour satisfaire à ses propres ambitions.

Ailleurs en Europe, les crises grecque, irlandaise, portugaise, espagnole ont marqué une mise au pas des États face aux «marchés financiers» et aux agences de notation, maîtres invisibles que ni la Banque centrale européenne, ni les institutions politiques, ni les États membres ne sont vraiment parvenus à calmer. Tout au plus la création d'un fond de secours pour la zone euro doit-elle permettre de sauver la face. Il n'en demeure pas moins que cette solution offre des garanties aux créanciers des dettes souveraines, alors que l'effort sera supporté par des populations qui subiront de plein fouet les plans d'austérité. Plans que les gouvernements socialistes mettent d'ailleurs en place aussi efficacement que les autres, en recourant si nécessaire à l'état d'urgence.

2010, c'est donc le retour des vieilles recettes. Symbolisant ce retour de balancier, Barack Obama, le président du changement élu en pleine crise de 2008, vient de pérenniser des cadeaux fiscaux aux riches Américain-e-s pour plusieurs centaines de milliards de dollars.

*La rédaction*



## Moritz aime les fleurs: les roses, les marguerites...

L'empressement de Moritz Leuenberger à rejoindre le conseil d'administration du géant de la construction *Implenia*, entreprise avec qui la Confédération, par le biais du département dirigé par le même Moritz Leuenberger, a signé des contrats pour des milliards de francs, est stupéfiante. Elle confirme une fois de plus que la culture du conflit d'intérêts est décidément bien ancrée dans les mœurs politiques suisses, comme Kaspar Villiger l'avait déjà montré. Qu'il s'agisse cette fois-ci d'un membre du Parti socialiste laisse tout de même un goût amer.

*Lire en page 12*

#### ■ Élections jurassiennes

Entretien avec Elisabeth Baume-Schneider

Page 3

#### ■ Allemagne

Processus de recomunalisation des services publics

Page 5

#### ■ 28 novembre

Analyses autour des dernières votations fédérales

Pages 6 et 7

CAMARADE CHRONIQUEUSE

# Attaques contre l'AI

Les chambres fédérales sont en train de modifier encore une fois la loi fédérale sur l'assurance invalidité, et encore une fois avec un seul objectif: faire des économies. Cette 6<sup>e</sup> révision est seulement une première partie, une autre suivra. Avec la 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité, les prestations pour les nouvelles personnes qui s'adressent à l'AI avaient été réduites, avec les deux volets de la 6<sup>e</sup> révision, on touche cette fois-ci les bénéficiaires actuels des prestations de l'assurance.

Les décisions prises jusqu'à présent par l'Assemblée fédérale (mais qui seront très probablement confirmées dans les prochaines mois) toucheront environ 17'000 personnes. 5% des rentes seront supprimées, quelle que soit la réalité du potentiel de réadaptation des rentières-ers. La 6<sup>e</sup> révision de l'AI ne prévoit même pas l'introduction de quotas minimaux pour les employeuses-eurs, mais veut par contre introduire une disposition finale fort ambiguë qui conduira à la suppression de certaines rentes déjà octroyées, par exemple pour

cause de syndromes douloureux ou de souffrances d'ordre psychique.

Le chômage figure depuis quelques années déjà en tête des préoccupations des Suisses. Or celui-ci ne pourra qu'augmenter face à l'insuffisance des propositions politiques pour répondre à la disparition des places de travail. Le chômage sera encore plus important dans les secteurs de la population les plus en difficulté, par exemple les personnes invalides et les malades psychiques. Dans les conditions qui vont leur être faites et sans obligation pour les grandes entreprises d'engager des personnes handicapées, celles-ci auront d'autant plus de mal à s'intégrer au marché du travail.

Cette offensive contre les assurances sociales, dont l'attaque contre l'assurance invalidité n'est que le dernier exemple en date, demande un mouvement social capable de refuser ces démantèlements avant qu'il ne soit trop tard.

*Marina Carobbio est  
Conseillère nationale PS du  
canton du Tessin*



*Un bracelet électronique pour Julian Assange*

## Un mot de la rédaction

Vous aurez peut-être remarqué que ce numéro 95 de *Pages de gauche* compte de nouveau douze pages. Cela provient d'une volonté de la rédaction d'étoffer les numéros du journal, et répond aussi, visiblement, aux souhaits d'une partie de notre lectorat. La rédaction profite de cette occasion pour remercier très chaleureusement ses lectrices et ses lecteurs, qui continuent à soutenir *Pages de gauche* et nous encouragent chaque mois à en sortir un nouveau numéro. Merci à vous!

L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

## Violence

La violence du capitalisme, et de son État, peut se révéler dans des moments critiques, des moments de tension, des moments de lutte. Les mécanismes du rapport d'exploitation, sa violence, et l'utilisation de l'appareil coercitif de l'État pour assurer le maintien du capitalisme se donnent alors à voir plus clairement.

On se souvient que le néolibéralisme, comme période de réimposition violente du pouvoir de la classe bourgeoise, a commencé aux États-Unis en 1981, lorsque le président Reagan a écrasé le mouvement syndical des aiguilleuses-eurs du ciel.

C'est une ironie pénible de constater que trente ans plus tard, c'est un gouvernement prétendu-

ment socialiste, celui de Zapatero, qui invoque «l'état d'exception» pour mater militairement la grève des aiguilleuses-eurs du ciel. Cette grève engagée afin de lutter contre la réduction des salaires et la privatisation des aéroports (découlant du plan d'austérité de ce même gouvernement) a ainsi été brisée au moyen de l'intervention de l'armée et de l'instauration de la loi martiale. Une telle pratique n'avait pas été utilisée depuis la dictature franquiste.

Privatisation des services publics, austérité et destruction militaire d'une grève: le camarade Zapatero rejoint le glorieux panthéon des Blair et Schröder avec 10 ans de retard.

*Romain Felli*

### IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-  
Abonnement de soutien: Fr. 130.-  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s,  
chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3  
www.pagesdegauche.ch  
Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

**Rédaction:**  
Samuel Bendahan (SB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Adrien Fontanellaz (AF), Benoît Gaillard (BG), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thiéry (AT)

**Comité:**  
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Dorous, Dan Gallin, Grégoire Junod, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Philipp Müller, Géraldine Savary, Alberto Velasco

**Maquette:**  
Marc Dubois, Lausanne

**Secrétariat de rédaction et mise en page:**  
Antoine Chollet

**Webmaster:**  
Mathieu Gasparini

**Illustrations:**  
Christian Vulllioud (Cévu)

**Relecture:**  
Dominique Hartmann, Salima Moyard

**Impression:**  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

CANTON DU JURA

# Gouverner à gauche

Suite à sa réélection, Élisabeth Baume-Schneider, Ministre jurassienne de la formation, de la culture et des sports, répond à nos questions.

## **Pour vous, qu'est-ce que cela veut dire, gouverner à gauche?**

C'est à la fois possible, nécessaire et indispensable. Les valeurs que nous défendons à gauche ne sont pas si exclusives qu'elles nous interdiraient de participer à un gouvernement, même en y étant minoritaires.

Dans le système suisse, je suis convaincue que la gauche a sa place dans des gouvernements, y compris au Conseil fédéral. Il faut pouvoir porter nos valeurs de justice sociale, d'égalité des chances et de solidarité à l'intérieur même du système, être vigilant·e·s quant aux évolutions pour pouvoir anticiper, servir d'adjuvants et proposer de nouvelles orientations politiques. Nous devons être des aiguillons qui cherchons à mettre en avant les valeurs que nous défendons. Il faudrait que les élu·e·s développent un vrai *réflexe socialiste* dans une fonction gouvernementale.

Ce n'est pas aisé, bien sûr, mais je crois que la facilité nous éloignerait du terrain et des luttes qui s'y jouent. En outre, il s'agit d'être attentif au fait qu'un ministre, et à plus forte raison une ministre socialiste crée parfois des déceptions, des désillusions pour les personnes qui ont cru en elle au départ et qui avaient parfois des espoirs trop élevés. Mais ma réponse est en général la même: «mettez des hommes de droite à notre place et voyez si ça va mieux»!

En étant au gouvernement, il faut donc accepter d'avancer par petits pas tout en essayant de ne pas céder sur nos principes fondamentaux et en visant la cohérence sur l'ensemble de notre action.

## **Et lorsqu'on se trouve dans une situation minoritaire, comme c'est votre cas?**

Cela ajoute à la difficulté, mais ce contexte nous rapproche en réalité des personnes et des valeurs que nous défendons. Nous sommes nous aussi dans une situation plus vulnérable, dans cette position de faiblesse qui frappe tant de gens; nous n'avons pas l'habitude de gagner en étant socialiste dans un gouvernement à majorité de droite. Les personnes qui gagnent à tous les coups ne se rendent trop souvent plus compte de ce que signifie une situation de faiblesse. Il nous faut donc garder notre courage et notre optimisme, et ne jamais renoncer.

Concrètement, il y a peu de votes formels dans un gouvernement. Il importe de poser des priorités et le respect entre collègues. Les alliances de circonstance donnent de la crédibilité aux projets. Le fait d'être minoritaire n'entraîne pas une situation figée: être minoritaire, ce n'est pas tous les mardis (*jour de réunion du gouvernement jurassien, ndr*) la même chose! Les fronts bougent, les sujets abordés peuvent diviser ou fédérer différemment. Ce qui est vrai en revanche, et c'est parfois une motivation supplémentaire, c'est que l'on n'a jamais le confort de pouvoir décider en étant assurés de faire passer ses projets. Il s'agit de convaincre tout le temps.

Enfin, la présence de ministres de gauche a aussi un impact important sur la conduite des départements dont elles-ils ont la responsabilité. On peut ainsi créer des impulsions déterminantes et agir concrètement sur les dossiers, avant de les soumettre au gouvernement. Cette action «en amont» est tout à fait essentielle.

## **Comment envisagez-vous le dossier de la formation ces cinq prochaines années?**

Les questions de formation ne sont pas aussi disputées dans le Jura qu'elles le sont ailleurs. Nous vivons ici dans un climat de confiance beaucoup plus favorable au dialogue.

Par exemple, l'UDC a bien essayé de s'opposer au concordat «Harmos», mais elle n'a pas même pu faire aboutir le référendum. Il n'y a pas d'opposition radicale aux réformes scolaires, l'école jurassienne n'est pas le champ de tension politique qu'elle peut être dans d'autres cantons. Elle est dans une situation assez comparable à celle du Valais ou de Fribourg, par exemple, autres cantons moins urbanisés et dans lesquels les établissements scolaires sont généralement de taille plus modeste qu'en milieu urbain.

Autre exemple: il n'y a pas de guerre sur les notes dans le canton du Jura. Elles existent toujours et, à mon avis, ce n'est pas la question primordiale. Sur ce sujet, l'important est de faciliter la relation entre l'école, les parents et les élèves, et leur compréhension mutuelle. L'important est de bénéficier d'un mode de communication qui ne fige pas les appréciations concernant les élèves. Si les notes contribuent à faciliter ce dialogue, c'est tant mieux.

L'école à partir de quatre ans ne devrait pas non plus poser de problèmes majeurs dans le canton du Jura. Presque tou·te·s les élèves jurassiens sont déjà scolarisés à cet âge aujourd'hui. En revanche, la journée à horaire continu (sans que les élèves rentrent chez eux à midi) sera un sujet à anticiper, qui pourrait devenir sensible ces prochaines années.

En conclusion, je dirais que l'école a la plus belle des missions dans notre société: celle de donner confiance aux enfants, d'éveiller et de maintenir leur curiosité, et de former des citoyen·ne·s responsables. Ce faisant, elle entre inmanquablement dans la vie la plus intime des gens, ce qui provoque parfois des tensions. C'est un superbe et émouvant défi de s'engager pour concilier cette dimension de service public de l'école tout en étant consciente du rôle qu'elle joue dans la vie quotidienne des élèves et de leur famille.

*Propos recueillis par  
Antoine Chollet*

Élisabeth  
Baume-  
Schneider,  
réélue le 14  
novembre  
avec 53,7%  
des voix



## OUVERTURES PROLONGÉES

# Un verdict qu'il s'agit de respecter!

Le 28 novembre dernier, les citoyen-ne-s du canton de Genève ont décidé à une majorité de 56.2% de ne pas autoriser l'ouverture prolongée des magasins le soir. La population genevoise était appelée à se prononcer sur une prolongation de l'ouverture des commerces, du lundi au vendredi jusqu'à 20h00 (contre 19h00 actuellement), le samedi jusqu'à 19h00 (contre 18h00 actuellement) et quatre dimanches par année. La nocturne de 21h00, le jeudi, était abandonnée au profit d'un élargissement général durant la semaine. Sur ce point, même la plus grande des mauvaises fois de certain-e-s patron-ne-s a buté contre la logique de rentabilité: cela revient trop cher de payer les charges d'électricité alors que la clientèle se fait extrêmement rare au-delà de 20h00.

## OUVERTURE CONTRE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

L'enjeu dépassait pourtant largement ces aspects, puisque

se jouait également la reconduction de la CCT-cadre couvrant le commerce de détail à Genève. Une mise de taille puisque cette CCT cantonale étendue est unique en Suisse et couvre quelque 20'000 travailleuses et travailleurs du secteur. Les associations patronales et les syndicats n'avaient pas réussi en amont à trouver un accord qui aurait lié de nouvelles concessions de ces derniers sur les horaires en échange d'améliorations de la protection des vendeuses et vendeurs par le biais de la CCT. Il se serait notamment agi d'effectuer enfin des contrôles effectifs des surfaces de vente (ce que la commission paritaire fait très peu, voire pas du tout), d'augmenter les salaires et d'aménager des horaires décents, notamment en mettant fin aux horaires coupés et à leurs prétendus "congés" en milieu d'après-midi, qui ne libèrent nullement des contraintes du travail. En l'absence d'accord entre les partenaires sociaux, le sujet a donc rebondi au Grand Conseil, dans lequel siègent d'importants relais des associations patronales. Le projet de loi a immédiatement été combattu par référendum et les signatures, le double des 7000 requises, ont été récoltées en un temps record en plein été, preuve que la population n'était pas dupe des manœuvres du patronat.

## LE CHANTAGE CONTINUE

L'avenir de la CCT reste pourtant très incertain. Le patronat du commerce de détail ne l'entend pas de cette oreille. Pour le député radical Jacques Jeannerat (directeur de la Chambre de commerce): «55% de refus est insuffisant pour clore définitivement le dossier. Neuf Genevois sur vingt ont dit oui et leur besoin reste insatisfait». Raison pour laquelle, au lendemain du vote, surgissaient déjà la proposition d'ouvrir les magasins jusqu'à 19h30, sans compter que le Conseiller d'État Pierre-François Unger

(PDC) lançait de suite l'idée d'avoir trois dimanches ouverts par an! Dans ce contexte, la prorogation de la CCT n'est pas garantie. La question même des quorums en vertu desquels une CCT peut être déclarée de force obligatoire par les autorités est brûlante, puisque des acteurs importants du secteur, tels que la Coop par exemple, ne sont pas signataires de la CCT-cadre, ce qui complique sensiblement les conditions de son extension.

## LA PRESSION SUR LES HORAIRES ACCROÎT LA PRÉCARITÉ

L'allongement des horaires n'a profité qu'aux grands centres commerciaux et n'a augmenté que de manière très marginale le nombre de postes de travail dans la branche. En revanche, un nombre important de petits commerces ont fermé et, évolution alarmante, l'emploi à temps partiel a explosé. La précarité du secteur s'est donc accrue. C'est le message clef que la campagne a réussi à véhiculer: plus d'ouverture ne signifie pas plus de places de travail. L'aggravation de la flexibilité du travail des vendeuses et des vendeurs déjà en poste aura en revanche des répercussions négatives sur l'emploi en général.

Le vote genevois revêtait une importance cruciale pour le reste de la Suisse romande. On pouvait en effet craindre qu'une acceptation du projet genevois ait un effet d'entraînement sur d'autres cantons. Notons cependant que la tendance nationale est bien davantage au refus des ouvertures prolongées des magasins. Ces cinq dernières années, neuf votations sur dix ont été gagnées, notamment dans les cantons de St-Gall et d'Argovie.

Qui sait, peut-être ont-ils tort, et nous raison?

Valérie Boillat

*L'affiche de la JS nous aura permis de sourire dans le climat délétère causé par l'initiative de l'UDC!*



ALLEMAGNE

## «Retour vers le futur» énergétique

La reprise des concessions en matière de desserte électrique par de grandes villes allemandes et le rachat d'entreprises communales jadis vendues aux quatre géants énergétiques privés annoncent un retour du service public.

Il y a des farces plus intéressantes et plus réjouissantes que d'autres. L'évolution actuelle sur le plan de l'économie énergétique allemande en fait partie. La libéralisation du marché de l'électricité en Allemagne et la vague de privatisations qui s'en est suivie ont profondément restructuré ce secteur économique clef. A l'heure actuelle, les quatre mastodontes que sont *RWE*, *E.On*, *EnBW* et *Vattenfall* détiennent pas moins de 82% de la capacité de production allemande, cumulent les 89% de l'électricité réellement produite et accaparent 60% des gros clients.

### INVERSEMENT DE TENDANCE

Sur le plan communal, la plupart des grandes villes ont vendu leurs services industriels et autres entreprises électriques à ces géants privatisés. Avec pour corollaire l'octroi d'une concession en matière de desserte électrique des villes concernées.

Or, en raison de l'explosion des prix de l'électricité et des scandales autour des ententes

et autres politiques coordonnées de hausse des prix au sein du cartel des grands, de nombreuses villes visent désormais la reconstituer de leurs anciennes unités de production et la reprise à leur propre compte de la gestion de ce service public important. Entre 2011 et 2015, pas moins de 1000 contrats de concessions arrivent à échéance dans toute l'Allemagne. Dans des dizaines de communes, on annonce la création de nouveaux services industriels. Berlin et Hambourg, les deux principales villes du pays, souhaitent reprendre à leur compte la gestion de leur approvisionnement électrique. Il en va de même à Dresde. Des projets sont en cours à Hanovre, Duisburg, Nuremberg ou Stuttgart.

### QUELLE POLITIQUE COMMUNALE?

Au parlement de la ville de Darmstadt, la reconstituer de l'électricité a été approuvée avec une seule voix d'opposition. Souvent, ces rachats se font à un prix supérieur à l'ancien prix de vente et les confrontations devant les tribunaux entre géants électriques et communes allemandes risquent de se multiplier.

Pour les nouveaux-anciens propriétaires communaux, les défis seront de taille. D'une part,



Source: poli.monde-2010.wordpress.com

en matière de politique énergétique et du type de courant à privilégier. D'autre part, en matière de politique économique et sociale. En effet, les hausses de prix annoncées pour 2011 par 300 fournisseurs électriques toucheront le pouvoir d'achat de 18 millions de ménages. Il en va en particulier des bénéficiaires de l'aide sociale (*Hartz IV*) qui font les frais d'une farce d'un particulièrement mauvais goût. La coalition libérale-conservatrice a certes augmenté de cinq euros par mois leur forfait d'entretien (revenu disponible), soit une augmentation de 3%, mais des augmentations du coût du courant oscillant entre 7 et 14% réduisent cette maigre hausse à néant. Un défi supplémentaire pour le service public communal.

*Philipp Müller*

*L'éolien: l'un des enjeux de la privatisation des énergies.*

SUISSE-UE

## La santé mentale des banquiers-ers

Le Conseil des ministres de l'UE a récemment adopté une directive sur la fiscalité de l'épargne qui prévoit partiellement l'échange automatique d'informations entre les administrations fiscales européennes. Sont visés les revenus du travail, les dividendes ainsi que les revenus provenant de rentes, alors que les revenus de l'épargne et des capitaux resteront soumis à l'échange d'informations à la demande.

On a pu lire que la décision européenne constituerait

une victoire pour les banques suisses. L'UE se rapprocherait de la «philosophie fiscale» suisse. On peut ainsi se poser quelques questions sur la santé mentale des banquiers-ers. Car de deux choses l'une. Ou bien l'Union européenne a réellement plié face à la doctrine fondamentalement injuste des banques suisses, ou alors les représentant-e-s de celles-ci ont perdu le sens des réalités.

La solution retenue est profondément injuste, en ceci que les revenus du travail sont sou-

mis à une surveillance stricte, alors que l'on garantit une protection à celles et ceux qui ont *vraiment* beaucoup d'argent à soustraire au fisc. Si le mérite de ce modèle inique revient aux Suisses, la décence aurait commandé de se taire. Et si les causes sont autres, il s'agit plutôt de conclure que les banques de la place se font d'elles-mêmes une représentation si élogieuse qu'elle confine au déni de réalité.

*Arnaud Thiéry*

28 NOVEMBRE

## Défaites en demi-teinte

Les résultats des votations du 28 novembre ont évidemment suscité la colère, voire le désespoir, à gauche. Disparité des moyens à disposition, proposition scandaleuse de l'UDC appuyée par les trois quarts de la classe politique suisse (dont certain·e·s élu·e·s PS), une campagne difficile et agressive, tout cela n'est pas pour rassurer dans le contexte politique actuel et à une année des élections fédérales. Et pourtant, il est erroné de lire ces résultats comme un camouflet historique pour la gauche, contrairement à ce qu'ont pu écrire, sans surprise, quelques éditorialistes un peu pressé·e·s.

Concernant l'initiative de l'UDC tout d'abord, et même si la lecture des scores comparés de l'initiative et du contre-projet est difficile à ce stade, il s'agit quand même de reconnaître que, par rapport aux attentes, l'écart de voix est finalement assez réduit. Il faut bien convenir que si l'ini-

tiative était passée avec 60% de «oui», avec un contre-projet la talonnant, la situation aurait été autrement plus inquiétante. L'échec retentissant du contre-projet est d'ailleurs lui aussi une très bonne nouvelle, montrant, s'il en était besoin, l'indigence de la réflexion «stratégique» voulant qu'il puisse faire barrage à l'initiative.

De plus, l'excellent résultat des cantons romands prouve de manière éclatante qu'une opposition franche et nette à l'UDC est bien plus efficace que le suivisme d'une grande partie de la classe politique suisse-almémannique. Même si l'on ne peut se satisfaire de cela, il importe de remarquer que, en Suisse romande et dans les grandes villes de Suisse almémannique, la campagne a été menée avec succès.

Ensuite, l'initiative fiscale du PS a certes échoué, mais depuis quand une initiative de la gauche n'avait plus récolté autant de

voix? Par rapport au revers très sévère subi par la caisse unique, par exemple, la situation est ici bien plus favorable. Et qui plus est si l'on tient compte d'une fin de campagne scélérate et mensongère, grassement financée par *economiesuisse* et très largement reprise par les médias. Les premiers sondages nous avaient fait espérer mieux, mais le score final n'est pas ridicule, loin s'en faut. Sur ce vote aussi, les cantons romands montrent ce qu'une stratégie de gauche à long terme peut apporter dans des scrutins populaires.

Il faut que la gauche reprenne confiance en elle et que ce soit elle qui, *via* des initiatives bien pensées, pèse sur le débat politique et donne le ton. On a depuis bien trop longtemps laissé ce terrain à la droite nationaliste, il est temps de le reconquérir!

Antoine Chollet

28 NOVEMBRE

## Simonetta Sommaruga donne des gages

Suite aux résultats des votations du 28 novembre, Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale socialiste en charge du DFJP, affirmait sur les ondes de la RTS qu'elle allait immédiatement mettre en place un groupe de travail permettant l'élaboration d'une loi d'application à l'initiative UDC. Outre les cantons et la Confédération, elle souhaitait y intégrer les membres du comité d'initiative afin de leur donner la possibilité de préciser l'application de leur texte. Elle déclare ainsi: «Je respecte la volonté du peuple et vais exécuter le mandat qui m'a été confié». Quel zèle!

### L'UDC GAGNE DEUX FOIS

À première vue, cette démarche pourrait répondre à des fins stratégiques en vue des élections de 2011, pour mettre l'UDC devant ses responsabilités. À force d'insister sur l'applicabilité de l'initiative, le parti

aux millions doit maintenant faire des propositions concrètes qui se différencient du contre-projet et qui soient acceptées par le parlement. Le chemin qui se profile est tortueux et il y a fort à parier qu'au final une grande partie du contre-projet soit finalement réintroduite par la bande afin de ménager les engagements internationaux de la Suisse. Toutefois ce n'est pas une victoire, bien au contraire. L'UDC a montré encore une fois sa capacité à imposer son agenda, à former et à mobiliser l'opinion, et les partis bourgeois, ainsi qu'une frange significative du PS, se sont engouffrés dans le piège d'un contre-projet. En plus de valider un présupposé problème avec les criminel·le·s étrangers·ers qui serait résolu par plus de fermeté, le contre-projet corrobore une idée démentie par les chiffres, en liant les questions de l'intégration et de l'expulsion: les étrangers·ers

seraient potentiellement plus enclins à être des criminel·le·s. Simonetta Sommaruga soutenait ce contre-projet et refusait ainsi de suivre la ligne de son parti.

Dans un discours paternaliste, elle affirme sur ces mêmes ondes que le Conseil fédéral et la majorité du parlement se sont préoccupés du malaise de la population face aux criminel·le·s étrangers·ers et que l'UDC n'a pas été le seul parti à prendre au sérieux ce type de préoccupation. Elle ajoute donc que le Conseil fédéral va prendre des mesures pour améliorer le sentiment de sécurité de tou·te·s les citoyen·ne·s. À la bonne heure!

L'uniforme de conseillère fédérale exige certes une certaine dose de consensualité, mais ces propos reviennent à légitimer les discours stéréotypés et xénophobes des initiant·e·s en réaffirmant qu'il y aurait effectivement un problème et que

l'initia  
positio  
tant c  
est at  
que l'  
avant  
patior  
tion. S  
sécuri  
les ét  
tou·te  
traper

### CURIEUX DE LA

Sin  
sente  
vision  
mond  
mettr  
aux fa  
l'opini  
tante  
Il n'es  
questi  
teneu  
gence  
d'en r

28 NOVEMBRE

# Financement des campagnes...

Le déséquilibre des moyens dans les campagnes référendaires est une dérive antidémocratique tout à fait inacceptable, surtout lorsqu'elle prend les proportions que l'on a connues en Suisse ces dernières années. Si l'on sait que son effet n'est pas absolu lorsqu'il s'agit de refuser une nouvelle mesure (la gauche a par exemple pu faire échouer de nombreuses lois devant le peuple, malgré des moyens très inférieurs à ceux de ses adver-

saires), ce déséquilibre devient déterminant lorsque les plus riches combattent un projet aux côtés du Conseil fédéral (le dernier exemple en date étant bien sûr l'initiative fiscale du PSS, rejetée le 28 novembre).

Cette situation doit changer, et faute de majorité politique, il faut au moins proposer quelques solutions. Plusieurs pistes doivent être explorées et testées. L'une d'entre elles serait l'interdiction de la publicité commerciale et la mise à

disposition de panneaux d'affichage gratuits dans toutes les communes. Il s'agirait ensuite d'effectuer un strict contrôle des comptes de campagne, ainsi qu'un décompte du temps de parole dans les médias. Enfin, la mesure la plus ambitieuse, et la plus importante aussi, serait l'imposition d'une égalité des dépenses, soit en limitant celles du comité de campagne le plus riche, soit en finançant le comité le moins bien loti.

*Antoine Chollet*



*Ce n'est sans doute pas la dernière fois qu'elle nous consterne...*

## ...à la droite

ative de l'UDC est une proposition parmi d'autres permettant d'y répondre. Le sommet atteint quand elle confirme l'UDC aurait su percevoir les autres une préoccupation majeure de la population. Ses propos sur une vague d'instabilité sociale et sur le fait que les étrangers ne sont pas des criminels ne rattrapent rien.

### UNE CONCEPTION DÉMOCRATIQUE

monetta Sommaruga présente implicitement ici une vision de la démocratie où le débat politique doit se soumettre aux préoccupations et fantasmes d'un peuple dont la raison est supposée préexister à tout débat et homogène. Il n'est pas recommandé de la limiter, d'en analyser la portée, d'en comprendre l'émergence dans l'espace public ou de relativiser les contours. Par

vertu démocratique, ou plus cyniquement par opportunisme électoral, les perceptions subjectives des citoyen-ne-s sont ainsi érigées au firmament de la sainteté, notamment lors des résultats de votations. C'est oublier qu'une opinion se forme à force de confrontations d'idées et que, dans une démocratie, la population doit pouvoir attendre des partis qu'ils nourrissent les discussions et qu'ils s'opposent à l'inacceptable. Ainsi, c'est à force de valeurs affirmées et assumées que l'on peut combattre le discours de l'UDC. Malheureusement, les concessions faites à son encontre conduisent premièrement à rendre acceptable et légitime ses propositions et, deuxièmement, à radicaliser son discours face à la crainte de perdre le monopole de la fermeture.

*Sébastien Schnyder*

## ...et des partis

En Suisse, un parti de droite est financé par des groupes d'intérêts, alors qu'un parti de gauche est financé par ses membres. À ce déséquilibre s'ajoute la difficulté de connaître l'origine des fonds. La transparence n'est pas une vertu cultivée par le landerneau politique. À titre d'exemple, les Verts suisses disent d'eux-mêmes ne pas pouvoir compter «sur un grand soutien financier de la part des groupes d'intérêts, des lobbies économiques ou des associations». On ne saura pas s'il en existe un petit... Cette situation est un poison pour la démocratie. En France, les partis sont publiquement financés et le financement privé est très encadré. On serait tenté de rétorquer que les scandales y sont légions. Ce serait oublier un peu vite que si le financement des partis suisses ne fait jamais l'objet des sagas judiciaires dont la France est coutumière, c'est par absence de règles à contourner.

Au-delà de l'anecdote, la question du financement des partis soulève de nombreuses questions. La transparence, la publication des noms des donatrices-eurs – à partir d'un don d'une certaine importance – est une nécessité urgente. De même, il est indispensable d'introduire un plafonnement des dons, voire une interdiction des "contributions" de l'économie privée. La question du contrôle des comptes, de l'organe chargé de cette tâche et de son indépendance, devrait alors être résolue. On peut se demander s'il est judicieux d'introduire une limitation du financement sans instaurer dans la foulée un financement public. Et dans ce contexte, la clé de répartition reste à trouver. En France, on se fonde sur les derniers résultats électoraux, ce qui a tendance à favoriser les partis en place.

Le PS suisse a annoncé qu'il fallait urgemment discuter de la question du financement des partis. De nombreuses questions doivent en effet être résolues. Qu'attend-t-on pour lancer le débat?

*Arnaud Thiéry*



AIDE AU SUICIDE

## «Mon corps m'appartient»

La consultation fédérale sur une législation quant à l'assistance au suicide se termine et un projet de loi sera donc prochainement soumis aux chambres fédérales. Dans le canton de Vaud, un contre-projet à l'initiative de l'association Exit pour le droit à une assistance au suicide en EMS est également en consultation. L'initiative vaudoise et le contre-projet éventuel seront soumis au peuple en 2011. La question de l'aide au suicide agite les médias et le débat en Suisse, et ailleurs, depuis un certain temps, et l'on perçoit l'envie que cette question qualifiée de délicate soit tranchée une bonne fois pour toutes. Reste à définir ce qui doit véritablement être réglementé.

### UNE QUESTION POLITIQUE

L'assistance au suicide, comme la dépénalisation des stupéfiants ou l'interruption volontaire de grossesse, se trouve malheureusement souvent abordée comme "problème de société" ne pouvant donc faire l'objet d'une analyse politique et relevant d'un choix "personnel". Nous condamnons cette attitude issue d'une volonté de dépolitiser la question. Les parallèles avec le combat pour le droit à l'avortement sont évidemment nombreux, mais une première leçon fameuse de la lutte féministe est que le privé est politique, une seconde que nous avons le droit de disposer de notre corps comme nous le décidons. Les considérations morales ou religieuses n'ont pas de place dans ce débat politique. Il appartient

en premier lieu à chaque personne de pouvoir décider pour elle-même selon ses propres convictions. Ensuite chacune doit être en mesure d'exercer effectivement ce droit. Ainsi, en plus de défendre la liberté de décider pour soi, il s'agit également de discuter les conditions nécessaires à un accès égal pour chacun·e aux moyens permettant de prendre une décision sur sa mort, ainsi qu'à la mise en œuvre de cette décision.

### LE PATERNALISME DES BIEN-PORTANT-E-S

Nous entendons souvent que la compassion justifie l'assistance au suicide («Comment peut-on laisser des personnes dans de telles souffrances?»). Il s'agit cependant plutôt d'une question d'autonomie. Sur cet argument, la question de la capacité de discernement est souvent invoquée. Il semble en effet difficile pour certain·e-s de concevoir la volonté de mourir autrement que comme un désordre mental représentant en soi une pathologie, ou du moins comme un échec de la prise en charge thérapeutique, entre autres parmi les professionnel·le-s de la santé, notamment dans les soins palliatifs. Cette idée se retrouve dans les différents projets en consultation exigeant que la personne désireuse de se suicider ait pu recevoir les meilleurs soins avant de bénéficier d'une aide au suicide. Il ne s'agit pas de contester cette disposition car elle peut aussi permettre de mettre une certaine pression sur la qualité des soins pallia-

tifs, qui n'est pas toujours garantie, du moins pas pour tout le monde.

Ce n'est pas parce que j'ai besoin de soins ou d'aide dans mes activités quotidiennes que ma capacité de discernement est perturbée. Les personnes malades, handicapées et âgées sont bien vite considérées comme des mineures pour lesquelles on décide sans leur consentement. Ce traitement paternaliste est notamment celui du corps médical, qui voit toujours avec méfiance le recours à des ressources qu'il ne maîtrise pas au sujet de problèmes sur lesquels il se sent le plus légitime à se prononcer et à agir. Dans le cas de l'aide au suicide, le fait que ce soit des associations, même composées de médecins, qui soulèvent cette question et y répondent actuellement n'est probablement pas étranger aux développements législatifs auxquels nous assistons. À noter que, dans l'ensemble, les soignant·e-s sont plutôt d'avis que la situation actuelle est satisfaisante.

Avec l'institutionnalisation et la médicalisation de la mort, la volonté de rendre les pratiques d'aide au suicide transparentes et accessibles est à la fois inévitable et souhaitable. Dans ce contexte, il est important de réaffirmer l'existence d'un droit à mourir selon sa volonté, et de bénéficier d'une aide adéquate le cas échéant, où que l'on vive et quelle que soit sa situation sociale et économique.

*Stéphanie Pache*

### LE POING



Le nouveau programme du PSS ne plaît visiblement pas à **Mario Fehr**, candidat PS au Conseil d'État zurichois, qui se répand dans la presse bourgeoise (voir notamment la *NZZ* du 10 décembre) afin de clamer son amour du capitalisme et de l'armée. On doute toutefois qu'un poing suffise à faire vaciller cet opportuniste de première classe...

### LA ROSE



Notre rose du mois va au sénateur américain **Bernie Sanders** (indépendant du Vermont), qui a déclaré le 2 décembre devant le Sénat, alors que les abattements fiscaux de l'administration Bush étaient discutés, qu'il y a aujourd'hui une guerre contre les travailleuses-eurs américain·e-s, menée par des milliardaires dont l'appât du gain ne connaît plus de limites.



## ASSURANCE-INVALIDITÉ

# Référendum de plus en plus probable

«La gauche perd tout sur l'assurance-invalidité» titre *la Tribune de Genève* au lendemain du débat sur l'AI au Conseil national. La gauche? Dans *Le Temps* Bernard Wuthrich, que l'on ne saurait suspecter d'accointances gauchisantes, résume parfaitement le véritable enjeu, avec un art consommé de la litote: «Il est question d'inciter ces prochaines années environ 17'000 personnes à retrouver un emploi car elles perdront leur rente AI».

La commission du Conseil national avait pourtant – enfin – proposé une véritable mesure pour que la réinsertion ne demeure pas un vœu pieu. Avec le soutien du PDC, la majorité de la commission proposait d'introduire un quota de 1% de personnes handicapées dans les entreprises de plus de 250 employé-e-s. Ce n'était pas la panacée, mais les associations de personnes handicapées, qui, divisées sur la question, n'osaient pas en demander tant, s'en sont réjouies à bon droit. Une joie de courte durée, au vu de la suite.

## FAUX ESPOIRS

La proposition a au moins le mérite, suite à son refus au Parlement, de confirmer le projet de la majorité de droite, sous couvert tantôt de lutte contre les abus, tantôt de pseudo-intégration: démanteler la sécurité sociale. Pièce par pièce, assurance par assurance, charge aux collectivités locales d'assurer le filet social. Ou non.

Même la prétendue nécessité de faire des économies n'est en définitive qu'un prétexte. Dans ce domaine comme dans d'autres, la majorité de droite organise la pénurie depuis plus de dix ans pour pouvoir mieux "dégraissier". Celles et ceux qui doivent se serrer la ceinture apprécieront.

Comme on l'a vu au sujet des migrant-e-s, il importe assez peu au "centre droit" de marcher sur les traces de l'UDC, en stigmatisant encore davantage des personnes déjà quotidiennement discriminées. Triste réalité, confirmée jeudi 16 dé-

cembre: seule la gauche défend aujourd'hui les personnes handicapées. Et la gauche est minoritaire. Raison pour laquelle les associations cherchent à juste titre d'autres alliés. Pour l'instant sans succès.

## ÉTAT DE DROIT BAFOUÉ

Le centre droit, on le sait, ne s'embarrasse pas davantage des principes de l'État de droit. Dans la 5<sup>e</sup> révision, il avait déjà restreint l'accès aux rentes pour certains groupes de personnes handicapées (fibromyalgie, coups du lapin, troubles somatoformes). Cette restriction n'était pas applicable aux anciennes rentes, avait dit le Tribunal fédéral. M. Burkhalter a donc préparé avec zèle une nouvelle disposition. Elle permettra de supprimer des rentes servies depuis des années, même sans modification de l'état de santé. M. Burkhalter se veut rassurant, malgré le texte adopté, très flou, les personnes avec handicap psychique ne seraient pas concernées! Dont acte. Leur tour viendra.

Pour parfaire le piège, une majorité – sans doute pas la même – a accepté d'introduire dans la loi la contribution d'assistance. Cette prestation, qui existe sous forme de projet-pilote depuis plusieurs années, constitue une revendication centrale des milieux concernés. Les personnes lourdement handicapées qui le souhaitent reçoivent une allocation qui leur permet de rémunérer des assistant-e-s de leur choix pour les aider dans les tâches de la vie quotidienne. Elles peuvent ainsi avoir leur propre domicile et ne sont plus obligées de vivre en institution.

Mais cette innovation est assortie de tant de restrictions qu'on peut se demander si elle n'a pas été vidée de sa substance. Les enfants et les personnes avec handicap psychique ou mental en resteront pratiquement exclues. Contrairement au Conseil des États, le National a prévu que cette prestation serait financée en diminuant encore l'allocation pour impotent-e des personnes

en institution. Charge aux cantons de compenser cette diminution, puisque la contribution d'assistance leur permettra d'économiser sur le financement des homes. Bien sûr, le transfert de coûts des rentes AI supprimées vers l'aide sociale n'est pas pris en compte.

## VERS LE RÉFÉRENDUM

Dès lors, les milieux intéressés envisagent de plus en plus sérieusement le référendum. Quel autre choix ont-ils? «Contrairement au train de mesures suivant, qui baissera toutes les rentes, le référendum est cette fois une question de solidarité entre groupes de personnes handicapées», note un responsable d'association. On espère que le PS se montrera lui aussi solidaire. Et moins attentiste que pour le référendum précédent, sur la 5<sup>e</sup> révision.

Cyril Mizrahi

Constituant, président de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (FÉGAPH)

**Pages de gauche**  
MENSUEL D'OPINIONS  
SOCIALISTES INDÉPENDANT

## La famille, une idée de gauche?

Pour prolonger le dossier du numéro 90 de *Pages de gauche* (août 2010) consacré à ce sujet, la rédaction organise un débat sur la politique familiale auquel tout le monde est cordialement invité!

## Participant

- > **Liliane Maury Pasquier**  
(Conseillère aux États socialiste, Genève)
- > **Michela Bovolenta**  
(Syndicat des services publics)
- > **Magdalena Rosende**  
(sociologue du travail, Université de Lausanne)
- > **Stéphanie Pache**  
(rédaction de *Pages de gauche*)

**Jeudi 13 janvier à 19h00**  
Buffet de la gare de Lausanne  
(Grand Salon, 2<sup>e</sup> étage)

NEUCHÂTEL

## Fiscalité des entreprises

Contraint par la fin du fameux «arrêté Bonny» qui permettait au canton d'accorder des exonérations fiscales très généreuses aux entreprises qui venaient s'y installer, le Grand Conseil neuchâtelois a dû modifier les modalités d'imposition des entreprises. Alors que les holdings ne seront taxées qu'à 0,005%, l'impôt sur les bénéfices des entreprises passera, lui, de 10 à 5%, plaçant Neuchâtel parmi les cantons les plus généreux pour ces dernières. Cette législation, concoctée par le département de Jean Studer et votée par le PS, une majorité des Verts et la droite, a été contestée par Solidarités, le POP, le SSP et une minorité des Verts, qui ont lancé avec succès un référendum. Les citoyen-ne-s neuchâtelois-es se prononceront donc sur la question, et c'est une

excellente chose car s'il est bien un domaine dans lequel la participation populaire est essentielle, c'est celui des questions fiscales.

Ces nouveaux taux accordés aux entreprises et aux holdings sont révoltants. La situation actuelle l'est davantage encore, et il faut la changer. Les entreprises neuchâteloises vivent, pour certaines, dans un paradis fiscal fait d'exonérations d'impôts et d'arrangements auxquels aucun particulier n'a droit. Le résultat est connu, alors que le canton de Neuchâtel a l'une des fiscalités des personnes physiques les plus élevées de Suisse, il connaît dans le même temps une fiscalité des personnes morales tout à fait ridicule. En somme, à Neuchâtel, ce sont les bas et moyens revenus qui paient pour les entreprises...

Les entreprises bénéficiant de ces exonérations ont donc utilisé leur arme habituelle pour aménager la nouvelle loi: le chantage. Si les impôts augmentent, elles partiraient. Elles auraient tort de se gêner étant donné que les autorités cantonales se sont toujours montrées très arrangeantes, certaines que la richesse ne se compte qu'en nombre de nouvelles entreprises étrangères installées sur le sol cantonal.

Neuchâtel semble donc s'essayer au jeu dangereux de la concurrence fiscale, dans lequel le canton à tout à perdre, alors même que ses citoyen-ne-s ont largement approuvé l'initiative du PS le 28 novembre. Affaire à suivre, puisque le vote aura lieu le 3 avril prochain.

Antoine Chollet

CINÉMA

## Une mise en scène de la «Paix du travail»

Avec *Prud'hommes*, Stéphane Goël nous propose, une fois n'est pas coutume, d'entrer dans le Palais de justice par le biais de la salle obscure. Le monde judiciaire, qui reste attaché à un certain décorum, a toujours regardé les caméras avec scepticisme. L'autorisation de filmer, délivrée par l'Ordre judiciaire vaudois, s'apparente donc à une mini-révolution.

Voici donc pour l'originalité du film. On demeure toutefois un peu plus dubitatif quant au traitement du sujet. Durant près d'une heure et demie, le réalisateur hésite entre l'option purement documentaire, à la manière d'un reportage télévisé, et la dramatisation qui a fait le succès d'un film comme *Le Génie helvétique*. *Prud'hommes* semble vouloir par instants s'y référer, tout en renonçant à tout entretien direct entre le réalisateur et les protagonistes de ce film. La présentation des audiences et des rendez-vous à l'inspectorat du travail ou dans des permanences syndicales se limite à un

compte-rendu brut des événements. Au final, on en est réduit à devoir déduire de ce qui se dit devant les juges les parcours de celles et ceux qui ont décidé d'attaquer leur employeuse-urs, par manque d'informations.

En ce sens, le film ne permet malheureusement pas de réellement prendre la mesure de l'enjeu des audiences pour les protagonistes, pas plus qu'il ne donne d'explications quant au fonctionnement de l'appareil judiciaire. On peut donc se demander si l'objectif de montrer une certaine réalité du monde du travail est réellement atteint, puisque l'on assiste à un enchevêtrement d'audiences sans que la dureté des conflits qui sous-tendent celles-ci ne ressortent réellement.

Cela étant, le principal enseignement que nous livre *Prud'hommes*, c'est l'impatience des juges à obtenir un résultat par la conciliation, sans jugement du Tribunal. Dans la plupart des cas, la-le travailleuse-ur, qui a ouvert action, est très fortement

incité à réduire ses prétentions pour se mettre d'accord avec sa partie adverse. Dans l'une des scènes, le compromis trouvé est manifestement inférieur à ce que la-le travailleuse-ur aurait pu obtenir en cas de jugement. À la grande satisfaction de la justice, qui a réussi à concilier les parties, sans devoir trancher. Il s'agit d'une forme de mise en scène du consensus et de la «Paix du travail» hautement critiquable, que le film nous montre sans la questionner. En ce sens, effectivement, *Prud'hommes* donne un aperçu réaliste du monde du travail helvétique.

Arnaud Thiéry

À voir:  
*Prud'hommes*,  
un film de  
Stéphane Goël,  
2010



LIVRES

# La dissection à vif d'une LAMal mourante

Réussir à disséquer le monstre opaque de l'assurance-maladie et de ses différent-e-s actrices-eurs tout en évitant

d'en faire une analyse imperméable au plus grand nombre: l'exercice n'était pas facile. Toutefois, Pierre-Yves Maillard a su mettre à profit son parcours personnel pour éclairer à force d'exemples concrets le sys-

tème helvétique et ses failles dans un écrit politique efficace: *Soigner l'assurance maladie*.

Des motivations premières du législateur aux dérives que le système a encouragées, sur le fond, l'attaque est limpide. Le législateur a laissé de côté la question de l'organisation de la LAMal en prétextant que les logiques commerciales resteraient marginales. Le système a alors créé un grand marché où les profits potentiels ont aspiré de nouveaux protagonistes aux logiques purement capitalistes. Les entités assurant les personnes contre les risques de la maladie ont ainsi changé. Les mutuelles existant lors de l'élaboration de la loi ont laissé la place à des assurances attirées par les profits qui, derrière la question de la maîtrise des coûts, visent désormais la privatisation du système de santé. L'auteur met alors en garde contre l'inva-

sion des chambres fédérales par les représentant-e-s direct-e-s de caisses qui cumulent régulièrement les fonctions de payeuses, fournisseuses de prestation et régulatrices fédérales. Par ailleurs, se faisant le porte-parole d'un mouvement de contestation plus large, il démonte certains présupposés: l'augmentation des primes est la résultante des stratégies commerciales des caisses. La concurrence souhaitée afin d'éviter de potentielles rentes de situation n'existe pas. Le fonctionnement même de la LAMal perpétue son propre sous-financement et encourage la sélection des risques. Le *Managed Care* contribue uniquement, dans un système de concurrence, à l'éjection des malades du système.

Derrière le réquisitoire contre une structure chaotique et opaque qui court à sa perte, Pierre-Yves Maillard avance des solutions. Outre la caisse unique, il propose un compromis où les caisses deviendraient des prestataires de services, mandatées par des caisses publiques décentralisées. Les primes seraient alors versées dans un pot commun, ce qui diminuerait les besoins de réserve, et les caisses garderaient leurs prérogatives de vente d'assurances complémentaires et privées, qui forment la base de leurs profits.

Ainsi, à force de chiffres et d'exemples concrets, il dévoile les mécanismes et les enjeux que cache l'opacité de la LAMal pour remettre au centre la question de l'accès à la santé tout en proposant des solutions mettant en avant la coopération au lieu de la pseudo concurrence actuelle. Si l'argumentation est un peu déstructurée par endroits, ce livre propose une introduction critique et efficace à la compréhension du système de santé tout en restant accessible à tou-te-s.

Sébastien Schnyder



Source: Éditions Favre, Lausanne

À lire:

*Pierre-Yves Maillard, Soigner l'assurance maladie, Lausanne, Favre, 2010.*

LIVRES

# Un autre programme

Ancien membre du comité de *Pages de gauche*, Jean-Marie Meilland a publié l'été dernier un long texte programmatique sur ce que devrait être une vraie gauche de gauche. Sa réflexion est riche, argumentée et précise, tout en restant tout à fait accessible (on sent le pédagogue derrière ses explications, toujours très didactiques). Elle se nourrit également de son expérience politique, au PS valaisan puis, maintenant, dans «La Gauche».

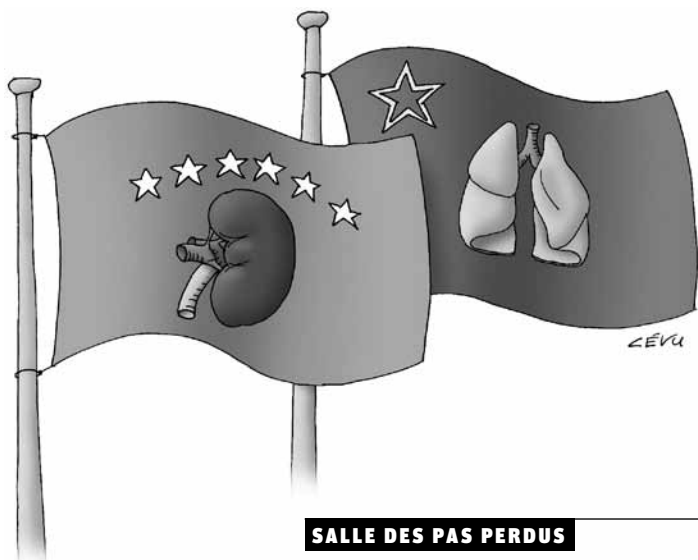
Meilland veut se débarrasser du marxisme qui, selon lui, a handicapé le mouvement ouvrier et ne peut plus constituer une politique crédible. Il en dénonce les dérapages les plus graves et bien souvent les plus puissants (notons cependant que leur responsabilité en revient davantage à des épigones fourvoyés qu'à Marx lui-même), et sur ce point

nous le suivons. Vouloir le remplacer par l'utilitarisme de John Stuart Mill – d'où l'insistance du livre sur la notion de bonheur – nous semble en revanche contestable.

Le constat que dresse Meilland de l'état de la social-démocratie européenne est juste, sa critique du capitalisme aussi, la plupart de ses propositions politiques tout autant, mais pourquoi ne pas placer au fondement de cette réflexion les valeurs de liberté et d'égalité, celles qui animent aussi bien la démocratie que le socialisme, plutôt que celle, imprécise et ouverte à toutes les dérives, de bonheur?

Antoine Chollet

À lire: *Jean-Marie Meilland, Politique pour le bonheur, 2010 (à commander auprès de l'auteur: jmmeilland@omedia.ch)*



Trafic d'organes  
au Kosovo

SALLE DES PAS PERDUS

## Justifications

«Je sais, quand on est à gauche, on n'est pas censé utiliser son poste pour se faire du pognon. Mais bon, ça fait quinze ans que je m'emmerde dans mon bureau, que je dois aller inaugurer des tunnels et parler des éoliennes, alors une petite récompense à la fin, c'est bien mérité, non? Que celui qui n'a jamais pêché me lance la première pierre!»

«Bon, c'est vrai, j'aurais pu choisir une entreprise un peu moins proche des dossiers que j'ai eu à traiter, mais ils m'ont proposé si gentiment, et de toute façon, dans quelques mois, tout le monde aura oublié ça. Par contre, les jetons de présence du conseil d'administration, je ne risque pas de les oublier, moi. Je pourrai m'acheter de beaux costumes sur la *Bahnhofstrasse*, et je ne serai plus obligé de me déguiser en socialiste qui a de l'argent mais qui est quand même un peu gêné.»

«Et merde à la fin, qui a dit que les socialistes ne devaient pas aimer l'argent? Marx peut-être, Jaurès, Blum? Des vieilleries, quoi.» Moritz L. (*nom connu de la rédaction*)

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche  
Case postale 7126, 1002 Lausanne

EN BREF

## Médias

Fathi Derder quitte «La télé». On ne sait pas si ce sont ses collaboratrices-eurs ou les téléspectatrices-eurs qui sont les plus contents.

## Forza Italia

Aux dernières nouvelles, Berlusconi essayait d'acheter le vote des statues du palais du parlement.

## Cherchez l'intruse

Simonetta Sommaruga: 1° joue du piano, 2° est à droite, 3° nous emmerde, 4° admire Beat Kappeler, 5° n'aime pas la tête de veau.

## Sénilité

Quand Jean Ziegler appelle à soutenir Bernard Rappaz, au moins il ne le fait pas pour son copain Gbagbo.

## Football

Le tour du monde des dictatures continue pour la FIFA. La Coupe du monde 2026 est annoncée en Corée du Nord, et la suivante dans le Haut-Valais.

## Greffes

Les autorités kosovares championnes du monde de la greffe de reins, sauf que personne ne leur a expliqué qu'il est inutile de tuer le donneur après...

## Anniversaire

Après 10 ans de petits zèbres, Jean-Marc Richard dit désormais s'intéresser aux bonobos. L'émission est prévue le samedi soir sur Canal+.

## Présidence

Micheline s'est pris une calmy-rétamée...

## Spéciale Noël

Qui a dit: «Les militaires se suicident rarement avec leur propre fusil d'assaut: à force de le bichonner, de le choyer, ils le considèrent presque comme leur animal de compagnie et n'arrivent pas à l'utiliser pour se donner la mort?»

L'inénarrable Dominique Baetzig, bien sûr!